

PONTHIEU MARQUENTERRE

TOUTE L'ACTUALITÉ DE VOTRE TERRITOIRE



URBANISME : PRÉPARONS LE TERRITOIRE AUX ENJEUX DE DEMAIN



**PAGE 4 • AMÉLIORATION DE
NOTRE PROCESSUS D'ACCUEIL**



**PAGE 5 • LE CIAS
PONTHIEU-MARQUENTERRE
AU SERVICE DES AUTRES**



**PAGE 15 • AGENDA CULTUREL :
LES ÉVÉNEMENTS À VENIR**

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PONTHEIU-MARQUENTERRE VOUS ACCUEILLE :

- du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30
- 33 bis route du Crotoy, Rue (80120)

Vous avez besoin d'une aide pour vos démarches administratives ?



Les animateurs France Services vous accueillent sur rendez-vous :

RUE (80120)

33 bis route du Crotoy

- du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

AILLY-LE-HAUT-CLOCHER (80690)

1 rue d'Ergnies

- Le mardi et le jeudi, de 8h30 à 12h

CRÉCY-EN-PONTHEIU (80150)

32 rue du Maréchal Leclerc de Hautecloque

- Le lundi, mercredi, jeudi et vendredi, de 8h30 à 12h

POUR NOUS CONTACTER :

La Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre

- Standard : 03 22 27 27 10
- siege.rue@ponthieu-marquenterre.fr
- Communication, culture et sport : 03 22 27 27 14
- Environnement : 03 22 27 27 13
- France services : 03 22 28 22 20
- Numérique : 03 22 27 33 27
- Relais petite enfance : 03 22 27 33 24
- Scolaire, enfance, jeunesse : 03 22 27 22 76
- Service technique : 03 22 28 21 45

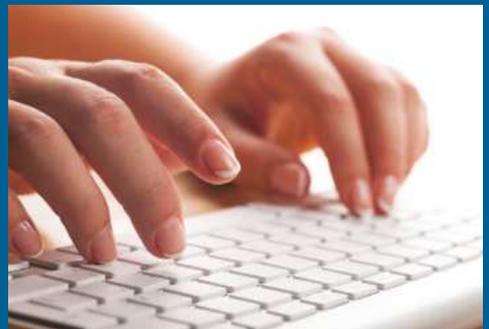
Le Centre Intercommunal d'Action Sociale Ponthieu-Marquenterre

- Aide à domicile : 09 70 20 00 61
- Portage de repas : 09 70 20 00 62
- cias@ponthieu-marquenterre.fr

2

Le respect du RGPD : que fait-on avec vos données ?

Le règlement général sur la protection des données (RGPD) responsabilise les organismes publics et privés qui traitent leurs données. Lors de nos démarches, nous avons toutes et tous déjà été amenés à laisser notre numéro de téléphone ou adresse mail. Sachez que la CCPM apporte le plus grand soin à veiller au respect du RGPD. Soyez assuré(e) que vos coordonnées ne sauraient être utilisées à d'autres fins que celles exprimées lors de votre prise de contact (pour exemple, nous ne conservons pas vos coordonnées une fois le dossier en cours traité). Afin de veiller à la conformité au règlement européen sur la protection des données, un délégué à la protection des données (DPO) est ainsi venu conseiller et accompagner les agents de la collectivité.



SOMMAIRE

NUMÉRO 14

PAGE 4

Amélioration de notre processus d'accueil

PAGE 5

Le CIAS Ponthieu-Marquenterre au service des autres

PAGE 6-7

PLUiH : élaboration d'un document d'urbanisme pour l'ensemble du territoire

PAGE 8

Les services techniques sur tous les fronts

PAGE 9

Collectes des déchets d'amiante lié (expérimentation)

PAGE 10

Baie de Somme : gestion et préservation à long terme

PAGE 11

Le Pays d'Art et d'Histoire Ponthieu - Baie de Somme est né

PAGE 12-13

Carnet de voyage : roulez jeunesse !

PAGE 14-15

Et si on parlait culture ?

33 bis route du Crotoy - BP 40038 - 80120 RUE
Tél. : 03 22 27 27 10

Directeur de publication : Claude Hertault
Comité de rédaction : membres du bureau communautaire, équipe de direction, Mélissa Vasseur, Gautier Tack et Angéline Vacossin, chargés de communication

Réalisation : Agence RESEC - 09-2023

Crédits photos : CC Ponthieu-Marquenterre ISSN 2650-3530



ÉDITORIAL

Claude HERTAULT

Président de la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre

« L'automne est là et la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre avance avec motivation et ambition. Les projets ne manquent pas, notre feuille de route pour 2024 est définie. Chacun (agents, élus, partenaires) est impliqué et investi pour le bien de la collectivité.

Au cours des derniers mois, nos services techniques ont multiplié les interventions afin de prendre soin de nos équipements et offrir des conditions favorables à notre épanouissement. Protéger et respecter notre environnement proche, et de manière plus globale notre planète, sont des engagements pris par la CCPM. Vous noterez d'ailleurs à ce sujet qu'une expérimentation de collectes des déchets d'amiante lié est mise en place sur plusieurs déchetteries.

Accompagner les habitants, c'est aussi les inviter à découvrir, à s'ouvrir et à voyager. Notre agenda culturel s'inscrit comme la promesse de bons moments à partager. La création du Pays d'art et d'histoire Ponthieu - Baie de Somme va favoriser la mise en valeur des richesses de notre territoire et je ne peux que m'en réjouir.

Nous l'avons déjà tous constaté, notre littoral attire les foules. J'ai espoir que notre avant-pays soit davantage mis en lumière et que chacun puisse se l'approprier. Des études sont menées en ce sens afin de repenser les flux touristiques et la mobilité. L'enjeu est de favoriser une gestion du territoire qui garantit sa préservation à long terme et de veiller à maintenir un équilibre entre les besoins des habitants et des touristes.

Notre service jeunesse a fait face, cet été, à une pénurie d'animateurs. Ce contexte difficile a perturbé le recrutement et nous a obligés à accueillir un nombre d'enfants inférieur à l'accoutumée. Je rappelle que la collectivité incite les jeunes à passer leur BAFA, dans une démarche « gagnant-gagnant », leur proposant une aide financière (à condition qu'ils s'engagent à rester salariés animateurs sur le territoire de la CCPM pendant au moins deux ans).

Les services à la population évoluent et nous harmonisons nos pratiques. En parallèle, nous renforçons les liens avec les mairies de chaque commune du Ponthieu-Marquenterre afin de tisser un maillage efficace, au profit des habitants. Soyez donc assuré(e)s que nous restons concentrés sur nos missions et nos projets, au plus près de vous. »



Pour retrouver toutes les éditions du journal

<https://lemag.ponthieu-marquenterre.fr>
ou flashez le QRCode ci-contre

AMÉLIORATION DE NOTRE PROCESSUS D'ACCUEIL

Au printemps dernier, la CCPM a mené une réflexion quant à l'organisation de son processus d'accueil physique et téléphonique. Ce travail doit permettre d'améliorer la qualité du service rendu tout en harmonisant les pratiques.



→ Pour l'utilisateur, quoi de concret ?

Pour nous contacter, le numéro du standard reste le 03 22 27 27 10. Il s'agit d'une ligne téléphonique mutualisée qui permet de joindre les différents sites de la collectivité. Pour vous déplacer au guichet, deux possibilités s'offrent à vous avec les accueils d'Ailly-le-Haut-Clocher et de Rue. Nous parlons ainsi de « guichets uniques » puisque les usagers peuvent bénéficier des mêmes services sur les deux sites (ex : demande de cartes de déchetterie, réponse aux questions diverses, règlement de la cantine, prise de rendez-vous...). Notez également que le calendrier des permanences de nos partenaires est consultable dans la rubrique « service aux publics » de notre site internet.

→ Imaginer l'accueil de demain

La CCPM va candidater à l'appel à projet « Lieux innovants, Lieux accueillants » afin de bénéficier d'un accompagnement renforcé de la Banque des Territoires. L'ambition est double : d'une part faire de nos accueils des lieux chaleureux et attractifs, pour garantir un accueil de qualité et répondre aux enjeux de la transition énergétique et, d'autre part, proposer une offre de services augmentée pour répondre aux besoins de tous les usagers.

→ Renforcer le lien avec les mairies

En juin 2023, la collectivité invitait les secrétaires de mairie des 71 communes de la CCPM à participer à une réunion d'information et d'échanges autour de thématiques fréquemment abordées avec les habitants du territoire. Son objectif était de transmettre des clés de compréhension, pour nouer un dialogue et mieux travailler ensemble.

A cette occasion, les agents de nos différents services (services à la population, environnement, scolaire, petite enfance...) ont pu passer en revue leurs actualités et rappeler des informations utiles (ex : gestion des déchets). Par cette démarche, la collectivité répond aux ambitions fixées dans son projet de territoire en développant la proximité avec ses partenaires.



Une réunion a été organisée à Nouvion

LE CIAS PONTHEIU-MARQUENTERRE AU SERVICE DES AUTRES

Un Centre Intercommunal d'Action Sociale propose divers services d'accompagnement permettant aux personnes âgées de continuer à vivre chez elle, dans de bonnes conditions. Sur le territoire de la collectivité (71 communes), le CIAS Ponthieu-Marquenterre propose notamment un service d'aide à domicile, un service de portage de repas ainsi qu'un service de téléalarme.

Services proposés	Conditions d'accès	Tarifs
L'aide à domicile pour accompagner les personnes âgées dans les gestes de la vie quotidienne (ex : entretien du logement, toilette, ménage, lecture, promenade...)	Être âgé de 60 ans minimum Souffrir d'un handicap passager ou permanent	Demandez un devis 09 70 20 00 61 cias@ponthieu-marquenterre.fr
Le service de téléalarme Il permet de déclencher une alarme au moyen d'un médaillon porté autour du cou ou d'un bracelet. Le boîtier est relié à un centre spécialisé, les services d'urgence sont alertés si nécessaire		9,49 € /mois Prise en charge possible par le Département ou les Caisses de retraite sous certaines conditions
Le portage de repas Un plateau composé d'un repas complet équilibré (deux entrées, un plat, une garniture, un laitage et un dessert) est livré à domicile		De 8,20€ à 8,90 € par personne De 13,60 à 15 € pour un couple (Prix pour un repas selon la feuille d'imposition)



Une organisation de travail adaptée

Suite à une expérimentation de plusieurs mois sur le secteur nord du Ponthieu-Marquenterre, le CIAS va faire évoluer son organisation de travail interne afin d'améliorer la qualité de vie professionnelle de ses agents. Les nouveautés vont notamment se matérialiser par la définition de secteurs d'intervention spécifiques à chaque agent et par la mise en place de cycles de travail adaptés aux besoins de chacun (temps complet/temps partiel). En complément, le CIAS va également proposer un service d'astreinte des aides à domicile et auxiliaires de vie le week-end. Ces changements doivent permettre, à terme, une meilleure prise en charge des usagers et donc être bénéfiques à tous.

L'équipe

- 3 agents de direction
- 3 agents administratifs
- 1 agent d'accueil
- 3 agents pour le portage de repas
- 49 aides à domicile

Contact

- Aide à domicile : 09 70 20 00 61
- Portage de repas : 09 70 20 00 62
- cias@ponthieu-marquenterre.fr

La Semaine Bleue en faveur du bien vieillir ensemble

Du 2 au 8 octobre 2023, le CIAS Ponthieu-Marquenterre a participé à la Semaine Bleue ; une initiative nationale qui vise à valoriser la place des aînés et les liens intergénérationnels dans notre société. Le thème de cette édition 2023 était **Vieillir ensemble, une chance à cultiver !**

Les différents acteurs du territoire Picardie Maritime, en collaboration avec

le Département, ont organisé des actions en faveur des personnes âgées sur l'ensemble du territoire. Cinq temps forts étaient définis : des temps de partage des savoirs pour mieux vivre ensemble, un loto intergénérationnel, des olympiades, des ateliers autour du jardin partagé et un forum des séniors.





PLUiH : ÉLABORATION D'UN DOCUMENT D'URBANISME POUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

6

Les élus de la CCPM rentrent dans la réflexion d'élaboration d'un document d'urbanisme qui va couvrir l'ensemble du territoire : un PLUiH. Qu'est-ce qu'un PLUiH ? Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal et Habitat est l'expression du projet de territoire en termes d'aménagement. Ce document sert à tous les acteurs d'un projet : collectivités territoriales, constructeurs, architectes mais aussi aux citoyens.

→ Pourquoi un PLUiH ?

Ce document de planification urbaine résulte de la fusion de deux documents : le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) et le Programme Local de l'Habitat (H). Le volet « H » (ou Habitat) viendra ainsi décliner les réponses locales à apporter aux besoins en matière d'habitat et d'hébergement pour tous les publics (jeunes ménages, personnes âgées, saisonniers,...). Ce document commun de planification et d'urbanisme remplacera l'ensemble des PLU et des Cartes Communales actuellement en vigueur pour les communes qui en sont dotées.

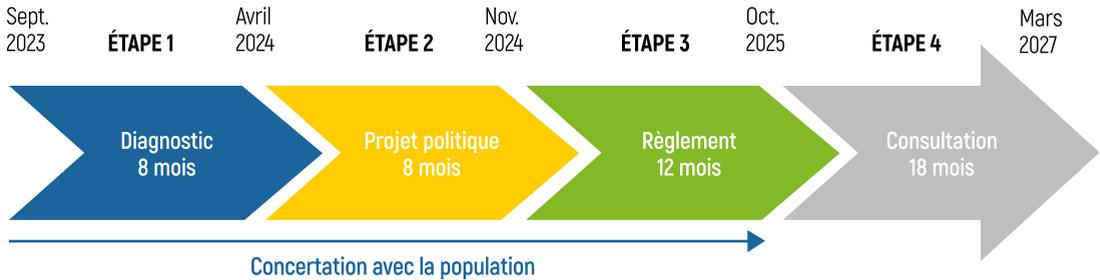
→ Les objectifs pour notre territoire

Ce PLUiH va permettre de renforcer l'esprit communautaire de la CCPM en gagnant en cohérence dans la conduite des différentes politiques publiques et d'accompagner la concrétisation du projet de territoire.

→ Calendrier de l'élaboration du PLUiH

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal est projetée sur 42 mois. Quatre grandes étapes participeront à la construction des différentes pièces qui composent le dossier de PLUiH : la réalisation du diagnostic, la définition du projet politique, sa traduction réglementaire, la phase administrative de consultations obligatoires.

La première étape, le diagnostic, est d'ores et déjà commencée. Ce diagnostic croisera l'expertise des acteurs présents sur le territoire et celle des différents professionnels missionnés dont la chambre d'agriculture. Il permettra d'identifier les grands enjeux qui caractérisent la communauté de communes et qui conditionnent son développement. Ce sera le socle de réflexion pour déterminer le futur projet politique d'aménagement du territoire : le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).



Il s'agit de :

- L'observation des évolutions et tendances qui existent sur le territoire
- La mise en relief des singularités communales ou intercommunales
- La définition d'un état initial de l'environnement (avant réalisation du projet politique)

Il s'agit d'écrire un Projet politique dit "d'Aménagement et de Développement Durables" (PADD) qui se compose d'orientations et d'objectifs d'aménagement du territoire pour les 10 à 15 années à venir. Il s'accompagne d'un plan d'actions spécifique au volet de l'habitat.

Il se compose de trois outils réglementaires (le règlement écrit, le zonage et les orientations d'aménagement et de programmation (OAP), sur des secteurs ou thématiques spécifiques.

- Bilan de la concertation publique
- Arrêt de projet
- Consultation des communes
- Consultation des PPA (Personne Publiques Associées)
- Enquête publique
- Approbation PLUiH

L'élaboration de ce PLUiH se fera dans une démarche d'évaluation environnementale visant à limiter les impacts du projet sur l'environnement. En parallèle, une étude spécifique aux traitements des eaux pluviales est lancée afin de prendre en compte la gestion de ce risque dans les futurs projets d'aménagement.

→ Vous avez des questions ou des requêtes ?

Des réunions publiques liées à chacune des trois premières étapes seront organisées afin de présenter l'avancement des réflexions et d'échanger sur les travaux. Les dates et lieux de réunion seront communiqués via le site internet et la page Facebook de la CCPM au moins 15 jours avant l'événement.

Afin de faciliter la concertation avec l'ensemble de la population, un registre est mis à disposition aux jours et heures habituels d'ouverture au public au siège de la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre (33 bis, route du Crotoy 80120 Rue) et sur le site d'Ailly-le-Haut-Clocher (1 rue d'Ergnies 80690 Ailly-le-Haut-Clocher) en vue de recueillir par écrit les remarques.

Les remarques et propositions peuvent également être adressées :

→ Par courrier postal à l'adresse suivante : Monsieur le Président de la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre, 33 bis, route du Crotoy 80120 Rue

→ Par courrier électronique à l'adresse suivante : pluih@ponthieu-marquenterre.fr



LES SERVICES TECHNIQUES SUR TOUS LES FRONTS

La Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre assure l'entretien et le fonctionnement de nombreux équipements sur l'ensemble du territoire. Tout au long de l'année, les agents des services techniques réalisent des travaux d'entretien, de nettoyage et de réfection.

→ Une tournée des écoles

Une fois arrivés les mois de juillet et d'août, c'est une course contre la montre qui s'amorce pour les agents des services techniques. Ils profitent de l'absence des enfants pour réaliser les menus travaux des établissements scolaires et les interventions ne manquent pas : remplacement des chasses d'eau et des ampoules, réparation de portes et étagères, pose de menuiseries, de carrelages et de plinthes... En parallèle, ils s'assurent également du bon avancement des chantiers confiés à des prestataires extérieurs. L'été 2023

fut particulièrement chargé puisque les agents ont aussi été mobilisés à l'école primaire Gabriel Deray, en prévision des travaux à venir (détail en page 5 de notre journal précédent). Ils ont eu à déménager, en un temps record, 6 classes.



Ecole de Quend après la pose de nouvelles menuiseries



Déménagement de l'école Gabriel Deray

8



Avant/après nettoyage des points d'apport volontaire de Fort-Mahon-Plage

→ Aux petits soins des PAV

L'année 2023 rime avec (re)mise en beauté des PAV (points d'apport volontaire) répartis sur le territoire. Une partie d'entre eux a déjà été nettoyée lors d'une tournée organisée au début de l'été, en amont de la forte affluence touristique. Cette campagne de nettoyage a permis aux services techniques de la collectivité et des mairies de prendre en charge 188 points d'apport volontaire. Objectif : transmettre une image positive aux habitants et vacanciers de passage sur le Ponthieu-Marquenterre et inciter chacun à prendre soin des installations car l'adage est bien connu ; on respecte davantage ce qui est propre et entretenu.

Une seconde campagne de plus grande envergure est prévue du 23 octobre au 10 novembre 2023, afin de remettre en état (maintenance + nettoyage) les 317 PAV que compte les 71 communes du territoire.

Collectes des déchets d'amiante lié | Expérimentation |

Déchetteries
Domqueur - Quend - Agenvillers



Communauté de Communes
PONTHIEU-MARQUENTERRE



**Uniquement réservé aux
particuliers de la CCPM**

Mer 25.10 | Domqueur
Mar 31.10 | Quend
Jeu 2.11 | Agenvillers

| **Matin** |

2023

Conditions :

- ✓ **Uniquement sur rendez-vous** | documents à présenter :
carte d'identité, justificatif de domicile et carte de déchetterie
- ✓ **Amiante lié** | ardoises, dalles vinyles, fibrociment, tôle fibre...
- ✓ **1 m³ maximum par foyer, 2 m de longueur maximum**
- ✓ **Conditionné** dans des sacs étanches fermés, des big bags
ou sous film **avec double ensachage obligatoire**
- ✓ **Refus de tout déchet jugé non conforme**
- ✓ **Déchets à déposer soi-même dans la benne dédiée**
sans aucune aide



Contact et infos : service environnement | 03 22 27 27 13

Retrouvez plus de détails sur notre site internet





Falaises © Altimage_SMBS-GLP

BAIE DE SOMME : GESTION ET PRÉSERVATION À LONG TERME

10

La baie de Somme est un site naturel d'exception. Labellisé pour la première fois en 2011, le Grand Site de France Baie de Somme s'étend sur 72 Km² et 30 communes du littoral et son avant-pays.

Le label Grand Site de France est attribué par le ministre en charge de l'Environnement et distingue **une gestion du territoire qui garantit sa préservation à long terme**. Chaque site membre adhérent du Réseau des Grands Sites de France travaille à améliorer les conditions de protection, de réhabilitation et de gestion active des paysages, à mieux accueillir ses visiteurs, et à générer un développement local durable et bénéficiant aux habitants.

→ En 2011, pour la première fois la Baie de Somme et les 25 communes de son périmètre obtiennent le prestigieux label.

→ Le 7 juin 2018, le Ministre d'Etat en charge de l'environnement confirme le renouvellement du label Grand Site de France à la Baie de Somme. Cinq nouvelles communes intègrent alors le périmètre du Grand Site.

→ En septembre 2023, la candidature au renouvellement du label, pour une période de 8 ans (2024-2032) a déjà été engagée par le Syndicat mixte Baie de Somme - Grand littoral Picard.



Mobilité : une enquête pour connaître vos besoins en déplacements

La Région Hauts-de-France et la CCPM souhaitent connaître vos besoins en déplacements avant d'envisager de nouvelles solutions de mobilités sur le territoire de la communauté de communes. Pour ce faire, une enquête est à compléter (celle-ci est disponible en ligne jusqu'au 15 décembre 2023 ou en flashant le QR-Code ci-contre). Les services de la Région analyseront vos réponses à partir de la fin de l'année afin de restituer un résultat au premier semestre 2024.



LE PAYS D'ART ET D'HISTOIRE PONTHIEU - BAIE DE SOMME EST NÉ

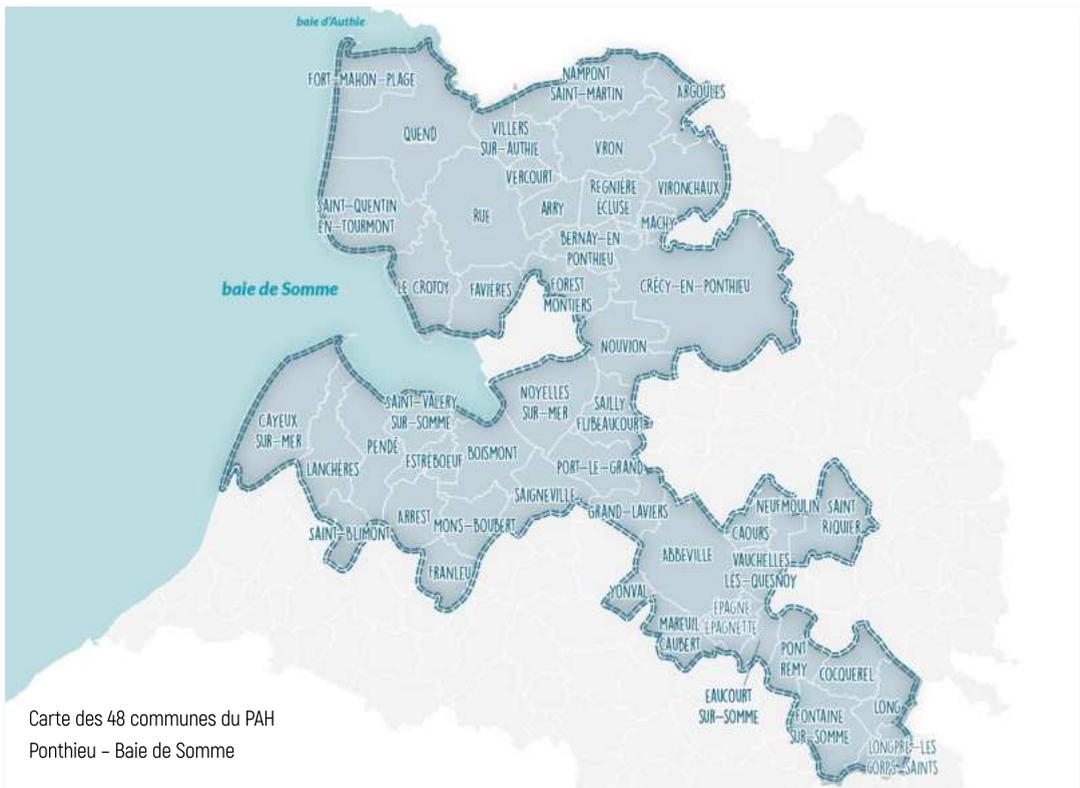


En juillet dernier, la création du Pays d'art et d'histoire Ponthieu - Baie de Somme a été officialisée. Le PAH Ponthieu - Baie de Somme regroupe 48 communes de la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme et de la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre (voir carte). Reconnu pour la qualité de son patrimoine naturel et paysager, le territoire va ainsi pouvoir mettre en lumière ses pépites architecturales et patrimoniales.

→ Quels objectifs ?

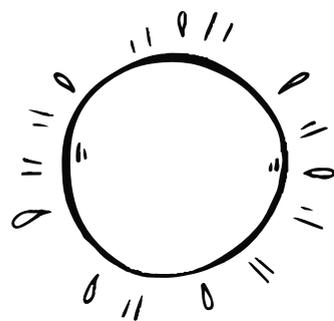
Sensibiliser les habitants à la richesse de leur patrimoine et de leur cadre de vie. Pour ce faire, un programme d'animations et de nombreux projets culturels vont être proposés sur le territoire : visites guidées, interventions en milieu scolaire, expositions, conférences, ateliers artistiques et culturels... Ces actions permettront la valorisation des richesses du territoire, notamment celles méconnues de l'avant-pays maritime, et le renforcement de l'attractivité locale.

Le projet vise également à renforcer la veille patrimoniale ainsi que la connaissance de l'histoire et de l'architecture locales. Une étude d'inventaire du patrimoine bâti a été lancée dans le cadre d'un partenariat avec le service de l'Inventaire du patrimoine culturel de la Région Hauts-de-France.



Carte des 48 communes du PAH
Ponthieu - Baie de Somme

CARNET DE VOYAGE : ROULEZ JEUNESSE !



En juillet et août, 1116 enfants ont été « animés » par le service jeunesse et ont pu participer aux différentes propositions : séjour, mini-camps et accueils de loisirs. Ce nombre, légèrement en deçà du résultat de 2022 (1231 enfants accueillis à l'époque), est lié aux difficultés de recrutement d'animateurs diplômés. Tour d'horizons des bons moments passés, et roulez jeunesse !

Sur la plage de Saint-Malo

« Le séjour en terre bretonne (8-22 juillet) s'est bien passé pour les ados âgés de 12 à 17 ans. Nous sommes arrivés sur le camp sous la pluie. Le groupe était essentiellement constitué de jeunes qui partaient pour la 1ère fois. Trouver le bon rythme n'a pas été facile pour tous. Les journées ont été bien remplies entre planche à voile, randonnée, parcours aventure et tir à l'arc ! Malgré la fatigue, la bonne humeur et l'esprit "vacances" nous ont accompagnés jour après jour. Sur le retour, nous avons fait un crochet exceptionnel par le Mont Saint-Michel où les jeunes ont passé leurs derniers moments ensemble avant de rentrer à Nouvion, les larmes aux yeux mais avec des souvenirs plein la tête » Gauthier Roussel, directeur du séjour.



De la vie, de la joie et du sport

Plus de 90 jeunes âgés de 2 à 14 ans ont participé à une journée « inter-centres » avec au programme : jeux sportifs, danse et bonne humeur.



Des nouvelles des mini-camps

Durant l'été, la CCPM a organisé 3 mini-camps de Quend à Long, en passant par Fort-Mahon-Plage. Une partie des activités a été perturbée par la météo capricieuse mais les jeunes ont tout de même pu participer à différentes activités : tournage d'un film, balade en canoé, balade à vélo, grand jeu au Parc du Marquenterre, sortie à l'Aquaclub...



Retour au berceau... de la préhistoire

Les enfants de l'ALSH de Nouvion sont partis en expédition à Samara. Dans ce cadre idyllique, ils ont pu profiter d'une visite guidée dans la matinée et ont participé à des ateliers ludiques dans l'après-midi. Réalisation de colliers à l'aide de l'argile, modelage d'animaux et taille de silex n'ont plus aucun secret pour eux !



Flashback : fêtes de fin de centre

Les accueils de loisirs estivaux ont été clôturés de manière festive à Ailly-le-Haut-Clocher, Nouvion, Gueschart et Le Crotoy. Grands jeux, carnaval, kermesse, danses, chant et maquillage ont ravi les enfants, heureux de se retrouver une dernière fois dans ce cadre festif.



Chiffres clés

→ 1116 enfants accueillis

- 40 enfants sont partis au séjour de Saint-Malo
- 45 enfants ont participé aux 3 mini-camps thématiques
- 1031 enfants ont été accueillis sur les ALSH (712 en juillet, 317 en août)

→ 12 accueils de loisirs différents répartis sur le territoire (8 en juillet, 4 en août)

- 122 agents mobilisés
- 87 animateurs employés (47 diplômés et 29 stagiaires)
- 12 directeurs
- 23 agents techniques

13



→ Le dispositif « Colos apprenantes »

Le dispositif « Colos apprenantes » a été initié en 2020, dans le cadre de l'opération Vacances apprenantes, par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse afin de faire face aux conséquences de la crise sanitaire sur les publics jeunes.

un environnement qui rompt avec le quotidien.

La CCPM a obtenu le label « Colos apprenantes » pour le séjour à Saint-Malo et les 3 mini-camps qu'elle a organisés, obtenant ainsi une aide financière de l'État. Cela a donc permis de baisser significativement la participation des familles.

Les séjours de vacances qui disposent de ce label concilient aventures collectives, découvertes d'activités de pleine nature et apprentissages dans des domaines variés et dans



→ Une aide pour passer le BAFA

La CCPM finance chaque année la formation BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) et le BAFD (Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur) pour les jeunes du territoire qui en font la demande.

Pour en savoir plus sur ces deux formations : www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd

Pour connaître les modalités de prise en charge de ces formations par la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre, contactez le service enfance-jeunesse :

- 03 22 27 22 76
- centresdeloisirs@ponthieu-marquenterre.fr



Les ALSH de la Toussaint se dérouleront du 23 au 27 octobre 2023 sur 3 sites, à Ailly-le-Haut-Clocher, Le Crotoy et Gueschart.



ET SI ON PARLAIT CULTURE ?

La fin d'année approche tranquillement et le service culture de la collectivité va ainsi concrétiser plusieurs de ses projets. Nous vous proposons un petit tour d'horizon des actions engagées et de la programmation qui en découle, qu'on se le dise : il y en aura pour tous les goûts !

Zoom sur : Le salon du livre « Histoire de »

→ **Samedi 28 octobre 2023 à Crécy-en-Ponthieu**

Le salon du livre annuel organisé par la CCPM se tiendra cette année à Crécy-en-Ponthieu et accueillera une vingtaine d'auteurs. La majorité des auteurs viendra des départements limitrophes mais certains feront tout de même le déplacement depuis Paris. Une autrice bien connue sur le territoire sera également présente. En termes d'ouvrages, le public pourra notamment découvrir du roman policier, du fantastique, de la littérature Young Adult ou du polar historique. Et salon oblige, chacun pourra voguer à son gré vers l'écrivain(e) de son choix et prendre le temps de discuter... et d'obtenir sa dédicace !

Le thème 2023 : « Histoire de »

« Histoire de » est une invitation à découvrir. Le thème illustre les nombreuses possibilités qui s'offriront au public le jour J :

- Histoire de lire pour le salon du livre dans sa globalité
- Histoire de se balader pour un jeu de piste (parcours pédestre à travers la ville)
- Histoire d'en parler pour les animations (table ronde, conférence)
- Histoire de jouer pour l'espace enfant
- Histoire de 4èmes de couverture pour un jeu adulte

Il y en aura donc pour tous les goûts ! Les plus jeunes bénéficieront d'un espace ludique dédié et les adultes pourront mener une enquête autour des 4èmes de couverture présentées. Les familles pourront quant à elles s'emparer de Crécy-en-Ponthieu en participant à un jeu de piste intitulé « de l'arbre au livre » (boucle de 3 km dans la ville). Chacun aura matière à passer un bon moment.

En bref

- Salon du Livre « **Histoire de** »
- **Samedi 28 octobre 2023, 10h-17h**
- Salle Le Casino, Crécy-en-Ponthieu**
- **Sur place** : animations, parcours pédestre, musique, espace enfant + buvette
- **Tout public, accès libre**



L'AGENDA CULTUREL

Samedi 30 septembre 2023

Champion pour le Pays de Somme

Ailly-le-Haut-Clocher

Jeu-spectacle - Questions de culture générale

Entrée libre, tout public

Samedi 14 octobre 2023

Fête de la Science

Bussus-Bussuel

Enquête interactive - Parcours pédestre (4 km)

avec de nombreux points d'intérêt

Gratuit, tout public

Samedi 28 octobre 2023

Salon du livre « Histoire de »

Crécy-en-Ponthieu

Une vingtaine d'auteurs, conférences,

jeu de piste, animations enfants

Entrée libre, tout public

Les 24, 25 et 26 novembre 2023

Ponthieu-Marquenterre du rire

Crécy-en-Ponthieu, Ailly-le-Haut-Clocher, Pont-Remy

3 pièces de théâtre, 3 dates, 3 lieux

5€/personne, sur réservation

Du 12 au 15 décembre 2023

Musée mobile MuMo

Commune à définir

L'art vient à vous : camion-musée,

expositions & ateliers

Entrée libre, tout public

Du 21 au 24 Février 2024

Les Hivernales du cinéma

Crécy-en-Ponthieu, Quend

Festival cinéma - Cinémas Le Cyrano & Le Pax

Tout public

Crécy-en-Ponthieu

SALON DU LIVRE

Histoire de...

Une 20^{ème} d'exposants | Conférences | Dédicaces | Jeu de piste
Ateliers enfants | Animation musicale | Vente | Buvette

Samedi
28 octobre
2023
10h-17h

SALLE DU CASINO
Place Gilbert Gaffet - 80150 Crécy-en-Ponthieu
Infos : 03 22 27 27 10 | ponthieu-marquenterre.fr

Accès libre - Tout public

Flashcode :
Programme complet,
auteurs et partenaires

PPMS - Ne pas jeter sur la voie publique

Le 4 et 5 novembre 2023

**Date partenaire : 6ème Fête de la pomme,
du terroir et du picard**

Ailly-le-Haut-Clocher

Exposition de pommes, contes & poésies,

projection, stands

Plus d'infos :

Michel Privat | 06 80 07 04 28 - miprivat@free.fr

Retrouvez le détail de
ces événements en scannant
ce QR-Code ou en contactant
le service culture : 03 22 27 27 14





Communauté de Communes
PONTHEIU-MARQUENTERRE

☺ **P.MDR3** ☺

Ponthieu-Marquenterre Du Rivé

24, 25 ET 26 NOVEMBRE 2023



**VENDREDI
24 NOVEMBRE**

À 20H30
SALLE LE CASINO

CRÉCY-EN-PONTHEIU



**SAMEDI
25 NOVEMBRE**

À 20H30
SALLE ESMERALDA

AILLY-LE-HAUT-CLOCHER



**DIMANCHE
26 NOVEMBRE**

À 15H
SALLE DES FÊTES

PONT-RÉMY

TARIF : 5€ PAR PERSONNE ET PAR SPECTACLE
OUVERTURE DES PORTES À 20H (14H30 LE DIMANCHE)
PLACEMENT LIBRE

RÉSERVATION CONSEILLÉE PAR COURRIEL OU TÉLÉPHONE :
RESA.CULTURE@PONTHEIU-MARQUENTERRE.FR | 03 22 27 27 14

www.ponthieu-marquenterre.fr